



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Crimes et délits constatés par la
Police et Gendarmerie nationales
dans le département
ISÈRE
entre 2008 et 2013



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.38.PN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	20 569	20 505	21 441	20 580	20 216	20 844
	Vols sans violence	14 425	14 838	15 595	15 844	15 523	16 087
	Vols liés aux véhicules à moteurs	5 925	6 303	5 947	5 402	5 304	5 416
35	Vols d'automobiles	1 211	1 329	1 089	1 027	1 051	957
37	Vols à la roulotte	2 584	2 477	2 485	2 059	2 010	2 361
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	1 510	1 770	1 806	1 818	1 674	1 496
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	619	727	567	498	569	602
34	Vols de véhicules de transport avec fret	1	0	0	0	0	0
	Cambriolages	2 923	2 947	3 159	3 452	3 738	3 544
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	1 345	1 296	1 330	2 002	2 304	2 087
28	Cambriolages de résidences secondaires	5	5	4	7	5	12
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	639	593	803	622	495	487
30	Cambriolages d'autres lieux	934	1 053	1 022	821	934	958
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	4 381	4 187	5 059	5 646	5 194	5 981
32	Vols à la tire	362	478	796	942	928	1 124
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	1 330	1 180	1 362	1 542	1 429	1 473
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	2 689	2 529	2 901	3 162	2 837	3 384
	Autres vols sans violence	1 196	1 401	1 430	1 344	1 287	1 146
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	71	52	66	132	191	84
33	Vols à l'étalage	471	731	763	587	531	565
39	Vols simples sur chantier	87	85	91	65	76	42
40	Vols simples sur exploitations agricoles	0	0	1	0	1	1
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	567	533	509	560	488	454
	Vols avec violences	1 061	1 035	744	752	761	932
	Vols à main armée	48	79	93	88	69	87
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	2	3	6	1	3	2
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	24	62	62	53	36	43
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	2	4	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	2	2	7	3	5	7
19	Autres vols à main armée	20	12	16	27	25	35
	Vols avec armes blanches	116	133	120	155	140	174
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	11	12	15	13	14	5
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	4	5	9	8	6	7
22	Autres vols avec armes blanches	101	116	96	134	120	162
	Vols violents sans arme	897	823	531	509	552	671
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	0	2	7	11	6	10
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	6	5	3	7	9	14
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	438	427	219	213	263	279
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	453	389	302	278	274	368
	Destructions, dégradations	5 083	4 632	5 102	3 984	3 932	3 825
62	Incendies volontaires de biens publics	69	98	80	50	32	53
63	Incendies volontaires de biens privés	696	1 073	1 069	882	776	735
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	1	1	1	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	380	327	322	255	350	292
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	1 709	1 335	1 659	1 390	1 480	1 268
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	2 228	1 798	1 971	1 407	1 294	1 476

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AB.38.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes aux biens	-	- 0,3	+ 4,6	- 4,0	- 1,8	+ 3,1
	Vols sans violence	-	+ 2,9	+ 5,1	+ 1,6	- 2,0	+ 3,6
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 6,4	- 5,6	- 9,2	- 1,8	+ 2,1
35	Vols d'automobiles	-	+ 9,7	- 18,1	- 5,7	+ 2,3	- 8,9
37	Vols à la roulotte	-	- 4,1	+ 0,3	- 17,1	- 2,4	+ 17,5
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 17,2	+ 2,0	+ 0,7	- 7,9	- 10,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	+ 17,4	- 22,0	- 12,2	+ 14,3	+ 5,8
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 0,8	+ 7,2	+ 9,3	+ 8,3	- 5,2
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	- 3,6	+ 2,6	+ 50,5	+ 15,1	- 9,4
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	ns	ns	ns	ns	ns
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 7,2	+ 35,4	- 22,5	- 20,4	- 1,6
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 12,7	- 2,9	- 19,7	+ 13,8	+ 2,6
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 4,4	+ 20,8	+ 11,6	- 8,0	+ 15,2
32	Vols à la tire	-	+ 32,0	+ 66,5	+ 18,3	- 1,5	+ 21,1
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 11,3	+ 15,4	+ 13,2	- 7,3	+ 3,1
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 6,0	+ 14,7	+ 9,0	- 10,3	+ 19,3
	Autres vols sans violence	-	+ 17,1	+ 2,1	- 6,0	- 4,2	- 11,0
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 26,8	+ 26,9	+ 100,0	+ 44,7	- 56,0
33	Vols à l'étalage	-	+ 55,2	+ 4,4	- 23,1	- 9,5	+ 6,4
39	Vols simples sur chantier	-	- 2,3	+ 7,1	- 28,6	+ 16,9	- 44,7
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	ns	ns	ns	ns	ns
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 6,0	- 4,5	+ 10,0	- 12,9	- 7,0
	Vols avec violences	-	- 2,5	- 28,1	+ 1,1	+ 1,2	+ 22,5
	Vols à main armée	-	+ 64,6	+ 17,7	- 5,4	- 21,6	+ 26,1
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	+ 158,3	- 0,0	- 14,5	- 32,1	+ 19,4
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	+ 68,8	- 7,4	+ 40,0
	Vols avec armes blanches	-	+ 14,7	- 9,8	+ 29,2	- 9,7	+ 24,3
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 14,9	- 17,2	+ 39,6	- 10,4	+ 35,0
	Vols violents sans arme	-	- 8,2	- 35,5	- 4,1	+ 8,4	+ 21,6
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	- 2,5	- 48,7	- 2,7	+ 23,5	+ 6,1
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	- 14,1	- 22,4	- 7,9	- 1,4	+ 34,3
	Destructions, dégradations	-	- 8,9	+ 10,1	- 21,9	- 1,3	- 2,7
62	Incendies volontaires de biens publics	-	+ 42,0	- 18,4	- 37,5	- 36,0	+ 65,6
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 54,2	- 0,4	- 17,5	- 12,0	- 5,3
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	- 13,9	- 1,5	- 20,8	+ 37,3	- 16,6
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 21,9	+ 24,3	- 16,2	+ 6,5	- 14,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 19,3	+ 9,6	- 28,6	- 8,0	+ 14,1

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.38.GN.a. Les faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	25 499	25 818	25 205	22 513	23 835	24 849
	Vols sans violence	22 657	23 055	22 586	20 301	21 120	22 190
	Vols liés aux véhicules à moteurs	9 455	9 614	8 896	7 524	7 394	7 717
35	Vols d'automobiles	2 642	2 693	2 355	1 963	1 930	1 732
37	Vols à la roulotte	4 447	4 496	4 325	3 628	3 551	3 900
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	1 729	1 836	1 686	1 451	1 482	1 658
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	632	585	528	479	424	419
34	Vols de véhicules de transport avec fret	5	4	2	3	7	8
	Cambriolages	4 746	5 496	5 782	5 410	5 934	6 086
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	2 277	2 892	3 032	3 228	3 848	3 846
28	Cambriolages de résidences secondaires	249	246	207	213	230	267
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	1 462	1 451	1 694	1 284	1 126	1 265
30	Cambriolages d'autres lieux	758	907	849	685	730	708
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	6 849	6 502	6 212	5 909	5 870	6 295
32	Vols à la tire	630	592	563	460	578	577
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	2 811	2 633	2 519	2 403	2 329	2 430
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	3 408	3 277	3 130	3 046	2 963	3 288
	Autres vols sans violence	1 607	1 443	1 696	1 458	1 922	2 092
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	69	32	26	53	51	57
33	Vols à l'étalage	271	288	311	293	373	331
39	Vols simples sur chantier	296	252	276	237	282	292
40	Vols simples sur exploitations agricoles	87	86	121	90	126	122
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	884	785	962	785	1 090	1 290
	Vols avec violences	312	362	393	355	402	353
	Vols à main armée	60	83	88	74	67	57
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	1	1	8	3	1	1
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	24	54	55	34	44	32
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	0	0	0	1	0	0
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	11	9	11	6	7	11
19	Autres vols à main armée	24	19	14	30	15	13
	Vols avec armes blanches	49	70	67	68	66	58
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	4	16	14	14	10	9
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	4	10	7	6	5	3
22	Autres vols avec armes blanches	41	44	46	48	51	46
	Vols violents sans arme	203	209	238	213	269	238
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	12	3	8	7	9	6
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	6	14	10	13	12	9
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	89	83	91	79	99	100
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	96	109	129	114	149	123
	Destructions, dégradations	2 530	2 401	2 226	1 857	2 313	2 306
62	Incendies volontaires de biens publics	73	72	89	58	59	65
63	Incendies volontaires de biens privés	386	553	530	466	396	335
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	0	0	0	0	0	0
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	0	0	0	0	0	0
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	647	657	584	478	536	584
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	700	601	564	474	623	616
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	724	518	459	381	699	706

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau AB.38.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes aux biens enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes aux biens	-	+ 1,3	- 2,4	- 10,7	+ 5,9	+ 4,3
	Vols sans violence	-	+ 1,8	- 2,0	- 10,1	+ 4,0	+ 5,1
	Vols liés aux véhicules à moteurs	-	+ 1,7	- 7,5	- 15,4	- 1,7	+ 4,4
35	Vols d'automobiles	-	+ 1,9	- 12,6	- 16,6	- 1,7	+ 10,3
37	Vols à la roulotte	-	+ 1,1	- 3,8	- 16,1	- 2,1	+ 9,8
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	-	+ 6,2	- 8,2	- 13,9	+ 2,1	+ 11,9
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	-	- 7,4	- 9,7	- 9,3	- 11,5	- 1,2
34	Vols de véhicules de transport avec fret	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Cambriolages	-	+ 15,8	+ 5,2	- 6,4	+ 9,7	+ 2,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	-	+ 27,0	+ 4,8	+ 6,5	+ 19,2	- 0,1
28	Cambriolages de résidences secondaires	-	- 1,2	- 15,9	+ 2,9	+ 8,0	+ 16,1
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	-	- 0,8	+ 16,7	- 24,2	- 12,3	+ 12,3
30	Cambriolages d'autres lieux	-	+ 19,7	- 6,4	- 19,3	+ 6,6	- 3,0
	Vols simples contre particulier (hors vols liés aux véhicules à moteur)	-	- 5,1	- 4,5	- 4,9	- 0,7	+ 7,2
32	Vols à la tire	-	- 6,0	- 4,9	- 18,3	+ 25,7	- 0,2
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	-	- 6,3	- 4,3	- 4,6	- 3,1	+ 4,3
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	-	- 3,8	- 4,5	- 2,7	- 2,7	+ 11,0
	Autres vols sans violence	-	- 10,2	+ 17,5	- 14,0	+ 31,8	+ 8,8
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	-	- 53,6	- 18,8	+ 103,8	- 3,8	+ 11,8
33	Vols à l'étalage	-	+ 6,3	+ 8,0	- 5,8	+ 27,3	- 11,3
39	Vols simples sur chantier	-	- 14,9	+ 9,5	- 14,1	+ 19,0	+ 3,5
40	Vols simples sur exploitations agricoles	-	- 1,1	+ 40,7	- 25,6	+ 40,0	- 3,2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	-	- 11,2	+ 22,5	- 18,4	+ 38,9	+ 18,3
	Vols avec violences	-	+ 16,0	+ 8,6	- 9,7	+ 13,2	- 12,2
	Vols à main armée	-	+ 38,3	+ 6,0	- 15,9	- 9,5	- 14,9
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	-	ns	ns	ns	ns	ns
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	-	+ 125,0	+ 1,9	- 38,2	+ 29,4	- 27,3
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	-	ns	ns	ns	ns	ns
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
19	Autres vols à main armée	-	ns	ns	+ 114,3	ns	ns
	Vols avec armes blanches	-	+ 42,9	- 4,3	+ 1,5	- 2,9	- 12,1
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
22	Autres vols avec armes blanches	-	+ 7,3	+ 4,5	+ 4,3	+ 6,3	- 9,8
	Vols violents sans arme	-	+ 3,0	+ 13,9	- 10,5	+ 26,3	- 11,5
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	-	ns	ns	ns	ns	ns
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	-	ns	ns	ns	ns	ns
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	-	- 6,7	+ 9,6	- 13,2	+ 25,3	+ 1,0
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	-	+ 13,5	+ 18,3	- 11,6	+ 30,7	- 17,4
	Destructions, dégradations	-	- 5,1	- 7,3	- 16,6	+ 24,6	- 0,3
62	Incendies volontaires de biens publics	-	- 1,4	+ 23,6	- 34,8	+ 1,7	+ 10,2
63	Incendies volontaires de biens privés	-	+ 43,3	- 4,2	- 12,1	- 15,0	- 15,4
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	-	ns	ns	ns	ns	ns
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	-	ns	ns	ns	ns	ns
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	-	+ 1,5	- 11,1	- 18,2	+ 12,1	+ 9,0
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	-	- 14,1	- 6,2	- 16,0	+ 31,4	- 1,1
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	-	- 28,5	- 11,4	- 17,0	+ 83,5	+ 1,0

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.38.PN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	4 049	4 048	3 677	4 007	3 997	4 074
	Violences physiques crapuleuses	1 062	1 035	758	752	766	932
	Vols avec violences	1 061	1 035	744	752	761	932
	Vols à main armée	48	79	93	88	69	87
	Vols avec armes blanches	116	133	120	155	140	174
	Vols violents sans arme	897	823	531	509	552	671
	Autres violences physiques crapuleuses	1	0	14	0	5	0
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	9	0	0	0
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	0	0	4	0	4	0
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	1	0	1	0	1	0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	0	0	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 970	2 096	1 971	2 172	2 121	2 166
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	1 439	1 507	1 444	1 616	1 598	1 638
3	Homicides pour d'autres motifs	6	0	3	4	10	6
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	5	13	12	8	15	12
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	0	2	0	1	0	1
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	1	0	2	1	1
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	1	0	0	0
10	Séquestrations	22	17	25	24	18	19
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	208	257	234	257	197	211
73	Violences à dépositaires autorité	290	299	252	260	282	278
	Violences sexuelles	160	162	192	246	203	157
46	Viols sur des majeur(e)s	32	33	59	49	43	38
47	Viols sur des mineur(e)s	30	35	37	60	49	42
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	44	49	36	73	49	45
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	54	45	60	64	62	32
	Menaces et chantages	857	755	756	837	907	819
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	102	95	109	89	111	86
12	Menaces ou chantages dans un autre but	755	660	647	748	796	733

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.38.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	- 0,0	- 9,2	+ 9,0	- 0,2	+ 1,9
	Violences physiques crapuleuses	-	- 2,5	- 26,8	- 0,8	+ 1,9	+ 21,7
	Vols avec violences	-	- 2,5	- 28,1	+ 1,1	+ 1,2	+ 22,5
	Vols à main armée	-	+ 64,6	+ 17,7	- 5,4	- 21,6	+ 26,1
	Vols avec armes blanches	-	+ 14,7	- 9,8	+ 29,2	- 9,7	+ 24,3
	Vols violents sans arme	-	- 8,2	- 35,5	- 4,1	+ 8,4	+ 21,6
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 6,4	- 6,0	+ 10,2	- 2,3	+ 2,1
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (<i>Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus</i>)	-	+ 4,7	- 4,2	+ 11,9	- 1,1	+ 2,5
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	ns	+ 47,1	- 4,0	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 23,6	- 8,9	+ 9,8	- 23,3	+ 7,1
73	Violences à dépositaires autorité	-	+ 3,1	- 15,7	+ 3,2	+ 8,5	- 1,4
	Violences sexuelles	-	+ 1,3	+ 18,5	+ 28,1	- 17,5	- 22,7
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 3,1	+ 78,8	- 16,9	- 12,2	- 11,6
47	Viols sur des mineur(e)s	-	+ 16,7	+ 5,7	+ 62,2	- 18,3	- 14,3
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	+ 11,4	- 26,5	+ 102,8	- 32,9	- 8,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 16,7	+ 33,3	+ 6,7	- 3,1	- 48,4
	Menaces et chantages	-	- 11,9	+ 0,1	+ 10,7	+ 8,4	- 9,7
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 6,9	+ 14,7	- 18,3	+ 24,7	- 22,5
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	- 12,6	- 2,0	+ 15,6	+ 6,4	- 7,9

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.38.GN.a. Les faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	3 099	3 134	2 922	2 976	3 443	3 540
	Violences physiques crapuleuses	320	362	394	357	402	357
	Vols avec violences	312	362	393	355	402	353
	Vols à main armée	60	83	88	74	67	57
	Vols avec armes blanches	49	70	67	68	66	58
	Vols violents sans arme	203	209	238	213	269	238
	Autres violences physiques crapuleuses	8	0	1	2	0	4
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	1	0	0	1	0	1
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	4	0	0	0	0	2
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	3	0	0	0	0	1
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	0	0	1	1	0	0
	Violences physiques non crapuleuses	1 953	1 967	1 790	1 825	2 061	2 080
7	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	1 713	1 739	1 578	1 544	1 686	1 630
3	Homicides pour d'autres motifs	10	5	5	4	8	3
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	9	7	5	10	5	6
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	1	0	2	1	0	1
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	0	0	0	2	1	0
9	Prises d'otages dans un autre but	0	0	0	1	0	1
10	Séquestrations	20	29	16	27	15	20
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	59	62	81	94	168	240
73	Violences à dépositaires autorité	141	125	103	142	178	179
	Violences sexuelles	208	190	175	198	263	258
46	Viols sur des majeur(e)s	38	41	39	46	45	38
47	Viols sur des mineur(e)s	79	63	60	80	84	76
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	27	26	20	33	46	45
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	64	60	56	39	88	99
	Menaces et chantages	618	615	563	596	717	845
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	111	107	88	101	99	80
12	Menaces ou chantages dans un autre but	507	508	475	495	618	765

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AV.38.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	-	+ 1,1	- 6,8	+ 1,8	+ 15,7	+ 2,8
	Violences physiques crapuleuses	-	+ 13,1	+ 8,8	- 9,4	+ 12,6	- 11,2
	Vols avec violences	-	+ 16,0	+ 8,6	- 9,7	+ 13,2	- 12,2
	Vols à main armée	-	+ 38,3	+ 6,0	- 15,9	- 9,5	- 14,9
	Vols avec armes blanches	-	+ 42,9	- 4,3	+ 1,5	- 2,9	- 12,1
	Vols violents sans arme	-	+ 3,0	+ 13,9	- 10,5	+ 26,3	- 11,5
	Autres violences physiques crapuleuses	-	ns	ns	ns	ns	ns
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	-	ns	ns	ns	ns	ns
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Violences physiques non crapuleuses	-	+ 0,7	- 9,0	+ 2,0	+ 12,9	+ 0,9
	Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels (Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans et plus)	-	+ 1,5	- 9,3	- 2,2	+ 9,2	- 3,3
3	Homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	-	ns	ns	ns	ns	ns
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	-	ns	ns	ns	ns	ns
9	Prises d'otages dans un autre but	-	ns	ns	ns	ns	ns
10	Séquestrations	-	+ 45,0	ns	+ 68,8	ns	ns
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	-	+ 5,1	+ 30,6	+ 16,0	+ 78,7	+ 42,9
73	Violences à dépositaires autorité	-	- 11,3	- 17,6	+ 37,9	+ 25,4	+ 0,6
	Violences sexuelles	-	- 8,7	- 7,9	+ 13,1	+ 32,8	- 1,9
46	Viols sur des majeur(e)s	-	+ 7,9	- 4,9	+ 17,9	- 2,2	- 15,6
47	Viols sur des mineur(e)s	-	- 20,3	- 4,8	+ 33,3	+ 5,0	- 9,5
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	-	- 3,7	ns	+ 65,0	+ 39,4	- 2,2
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	-	- 6,3	- 6,7	- 30,4	+ 125,6	+ 12,5
	Menaces et chantages	-	- 0,5	- 8,5	+ 5,9	+ 20,3	+ 17,9
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	-	- 3,6	- 17,8	+ 14,8	- 2,0	- 19,2
12	Menaces ou chantages dans un autre but	-	+ 0,2	- 6,5	+ 4,2	+ 24,8	+ 23,8

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.38.PN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	2 180	2 457	2 794	2 352	2 349	2 610
	Escroqueries et infractions assimilées	1 998	2 358	2 682	2 251	2 244	2 463
91	Escroqueries et abus de confiance**	890	836	1 038	862	992	1 141
89	Falsification et usages de chèques volés	561	842	901	562	559	565
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	452	557	613	690	514	574
92	Infractions à la législation sur les chèques	7	23	56	48	34	46
84	Faux en écriture publique et authentique	33	47	25	29	56	48
85	Autres faux en écriture	32	33	41	52	81	77
86	Fausse monnaie	23	20	8	8	8	12
	Infractions économiques et financières	182	99	112	101	105	147
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	12	3	4	3	6	13
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	1	0	1	0	0	0
93	Travail clandestin	74	42	37	34	53	63
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	46	23	12	10	9	17
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	2	3	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	25	16	21	17	15	23
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	1	0	1	1	0
102	Achats et ventes sans factures	1	0	0	0	0	0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	2	2	0	1	0	1
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	2	0	2	1	3	3
105	Fraudes fiscales	10	8	8	15	7	6
106	Autres délits économiques et financiers***	7	4	27	17	8	21

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.38.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	+ 12,7	+ 13,7	- 15,8	- 0,1	+ 11,1
	Escroqueries et infractions assimilées	-	+ 18,0	+ 13,7	- 16,1	- 0,3	+ 9,8
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	- 6,1	+ 24,2	- 17,0	+ 15,1	+ 15,0
89	Falsification et usages de chèques volés	-	+ 50,1	+ 7,0	- 37,6	- 0,5	+ 1,1
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	+ 23,2	+ 10,1	+ 12,6	- 25,5	+ 11,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	+ 228,6	+ 143,5	- 14,3	- 29,2	+ 35,3
84	Faux en écriture publique et authentique	-	+ 42,4	- 46,8	+ 16,0	+ 93,1	- 14,3
85	Autres faux en écriture	-	+ 3,1	+ 24,2	+ 26,8	+ 55,8	- 4,9
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions économiques et financières	-	- 45,6	+ 13,1	- 9,8	+ 4,0	+ 40,0
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	ns	ns	ns	ns
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 43,2	- 11,9	- 8,1	+ 55,9	+ 18,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 50,0	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	+ 31,3	ns	ns	+ 53,3
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	ns
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	ns	ns	ns	ns	ns
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	+ 575,0	ns	ns	+ 162,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.38.GN.a. Les faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	3 351	2 901	2 657	2 903	2 881	3 268
	Escroqueries et infractions assimilées	3 159	2 746	2 433	2 671	2 587	2 879
91	Escroqueries et abus de confiance**	1 867	1 906	1 709	1 777	1 701	2 113
89	Falsification et usages de chèques volés	557	382	402	416	629	373
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	418	270	171	289	98	192
92	Infractions à la législation sur les chèques	203	100	56	85	55	59
84	Faux en écriture publique et authentique	24	18	24	18	9	11
85	Autres faux en écriture	63	53	57	68	78	104
86	Fausse monnaie	27	17	14	18	17	27
	Infractions économiques et financières	192	155	224	232	294	389
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	25	15	39	28	21	21
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	4	5	3	6	2	3
93	Travail clandestin	71	60	100	115	164	252
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	17	5	4	17	14	5
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	3	1	0	4	0
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	5	7	8	10	9	18
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	1	2	4	3	10	1
102	Achats et ventes sans factures	2	4	0	2	4	4
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	18	11	14	9	19	22
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	23	22	32	25	42	36
105	Fraudes fiscales	2	1	3	2	1	15
106	Autres délits économiques et financiers***	21	20	16	15	4	12

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau ES.38.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Escroqueries et infractions économiques et financières	-	- 13,4	- 8,4	+ 9,3	- 0,8	+ 13,4
	Escroqueries et infractions assimilées	-	- 13,1	- 11,4	+ 9,8	- 3,1	+ 11,3
91	Escroqueries et abus de confiance**	-	+ 2,1	- 10,3	+ 4,0	- 4,3	+ 24,2
89	Falsification et usages de chèques volés	-	- 31,4	+ 5,2	+ 3,5	+ 51,2	- 40,7
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	-	- 35,4	- 36,7	+ 69,0	- 66,1	+ 95,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	-	- 50,7	- 44,0	+ 51,8	- 35,3	+ 7,3
84	Faux en écriture publique et authentique	-	ns	+ 33,3	ns	ns	ns
85	Autres faux en écriture	-	- 15,9	+ 7,5	+ 19,3	+ 14,7	+ 33,3
86	Fausse monnaie	-	ns	ns	ns	ns	+ 58,8
	Infractions économiques et financières	-	- 19,3	+ 44,5	+ 3,6	+ 26,7	+ 32,3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	-	ns	+ 160,0	- 28,2	- 25,0	- 0,0
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	-	ns	ns	ns	ns	ns
93	Travail clandestin	-	- 15,5	+ 66,7	+ 15,0	+ 42,6	+ 53,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	-	ns	ns	ns	ns	ns
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	-	ns	ns	ns	ns	ns
102	Achats et ventes sans factures	-	ns	ns	ns	ns	ns
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	-	ns	ns	ns	ns	+ 15,8
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	-	- 4,3	+ 45,5	- 21,9	+ 68,0	- 14,3
105	Fraudes fiscales	-	ns	ns	ns	ns	ns
106	Autres délits économiques et financiers***	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escroqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles (voir Bulletin annuel 2013)

*** Les variations des faits constatés enregistrés sous l'index 106 sont, depuis mai 2011, impactés par la création du délit de vente à la sauvette.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.38.PN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	2 824	2 583	2 226	2 468	2 228	2 090
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	1 518	1 392	1 058	1 142	1 009	1 014
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	40	50	43	30	46	33
56	Usage-revente de stupéfiants	72	97	66	56	68	62
57	Usage de stupéfiants	1 403	1 242	949	1 051	892	918
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	3	3	0	5	3	1
	Infractions à la législation sur les étrangers**	276	226	275	328	250	44
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	231	198	255	316	236	29
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	36	26	19	10	10	11
71	Autres infractions à la police des étrangers**	9	2	1	2	4	4
	Faux documents	97	80	72	87	101	83
81	Faux documents d'identité	58	47	35	43	44	36
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	22	22	21	33	47	42
83	Autres faux documents administratifs	17	11	16	11	10	5
	Infractions à la législation sur de travail	121	65	49	46	65	80
93	Travail clandestin	74	42	37	34	53	63
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	46	23	12	10	9	17
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	1	0	0	2	3	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	812	820	772	865	803	869
44	Recels	253	267	266	221	249	304
74	Port ou détention armes prohibées	542	537	493	630	531	551
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	7	10	6	9	12	10
76	Délits des courses et des jeux	2	2	0	0	0	0
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	1	0	0	0	0	0
79	Atteintes à l'environnement	5	1	3	3	2	0
80	Chasse et pêche	0	0	0	0	1	0
45	Proxénétisme	2	3	4	2	8	4

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.38.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 8,5	- 13,8	+ 10,9	- 9,7	- 6,2
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 8,3	- 24,0	+ 7,9	- 11,6	+ 0,5
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	+ 25,0	- 14,0	- 30,2	+ 53,3	- 28,3
56	Usage-revente de stupéfiants	-	+ 34,7	- 32,0	- 15,2	+ 21,4	- 8,8
57	Usage de stupéfiants	-	- 11,5	- 23,6	+ 10,7	- 15,1	+ 2,9
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	- 18,1	+ 21,7	+ 19,3	- 23,8	- 82,4
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	- 14,3	+ 28,8	+ 23,9	- 25,3	- 87,7
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	- 27,8	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 17,5	- 10,0	+ 20,8	+ 16,1	- 17,8
81	Faux documents d'identité	-	- 19,0	- 25,5	+ 22,9	+ 2,3	- 18,2
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	- 0,0	- 4,5	+ 57,1	+ 42,4	- 10,6
83	Autres faux documents administratifs	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 46,3	- 24,6	- 6,1	+ 41,3	+ 23,1
93	Travail clandestin	-	- 43,2	- 11,9	- 8,1	+ 55,9	+ 18,9
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	- 50,0	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	+ 1,0	- 5,9	+ 12,0	- 7,2	+ 8,2
44	Recels	-	+ 5,5	- 0,4	- 16,9	+ 12,7	+ 22,1
74	Port ou détention armes prohibées	-	- 0,9	- 8,2	+ 27,8	- 15,7	+ 3,8
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	ns	ns	ns	ns
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau IR.38.GN.a. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	1 929	1 741	2 078	2 571	3 425	3 399
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	913	800	868	1 256	1 651	1 853
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	48	35	44	39	25	30
56	Usage-revente de stupéfiants	159	146	173	230	208	317
57	Usage de stupéfiants	599	581	634	916	1 320	1 492
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	107	38	17	71	98	14
	Infractions à la législation sur les étrangers**	227	268	374	462	431	101
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	212	255	360	441	418	80
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	8	6	7	19	13	10
71	Autres infractions à la police des étrangers**	7	7	7	2	0	11
	Faux documents	70	55	84	61	82	95
81	Faux documents d'identité	19	16	29	19	26	12
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	27	10	23	14	13	24
83	Autres faux documents administratifs	24	29	32	28	43	59
	Infractions à la législation sur de travail	91	68	105	132	182	257
93	Travail clandestin	71	60	100	115	164	252
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	17	5	4	17	14	5
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	3	3	1	0	4	0
	Autres infractions révélées par l'action des services	628	550	647	660	1 079	1 093
44	Recels	462	381	442	346	633	677
74	Port ou détention armes prohibées	126	131	149	251	385	352
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	4	10	5	15	13	11
76	Délits des courses et des jeux	0	0	2	1	0	1
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	0	0	2	2	0	3
79	Atteintes à l'environnement	33	20	38	36	39	37
80	Chasse et pêche	3	4	5	2	4	2
45	Proxénétisme	0	4	4	7	5	10

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

Tableau IR.38.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
	Infractions révélées par l'action des services	-	- 9,7	+ 19,4	+ 23,7	+ 33,2	- 0,8
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 12,4	+ 8,5	+ 44,7	+ 31,4	+ 12,2
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	-	- 27,1	+ 25,7	- 11,4	- 35,9	+ 20,0
56	Usage-revente de stupéfiants	-	- 8,2	+ 18,5	+ 32,9	- 9,6	+ 52,4
57	Usage de stupéfiants	-	- 3,0	+ 9,1	+ 44,5	+ 44,1	+ 13,0
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	-	- 64,5	ns	+ 317,6	+ 38,0	ns
	Infractions à la législation sur les étrangers**	-	+ 18,1	+ 39,6	+ 23,5	- 6,7	- 76,6
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	-	+ 20,3	+ 41,2	+ 22,5	- 5,2	- 80,9
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
71	Autres infractions à la police des étrangers**	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Faux documents	-	- 21,4	+ 52,7	- 27,4	+ 34,4	+ 15,9
81	Faux documents d'identité	-	ns	+ 81,3	ns	+ 36,8	ns
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	-	ns	+ 130,0	ns	ns	+ 84,6
83	Autres faux documents administratifs	-	+ 20,8	+ 10,3	- 12,5	+ 53,6	+ 37,2
	Infractions à la législation sur de travail	-	- 25,3	+ 54,4	+ 25,7	+ 37,9	+ 41,2
93	Travail clandestin	-	- 15,5	+ 66,7	+ 15,0	+ 42,6	+ 53,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	-	ns	ns	ns	ns	ns
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	-	ns	ns	ns	ns	ns
	Autres infractions révélées par l'action des services	-	- 12,4	+ 17,6	+ 2,0	+ 63,5	+ 1,3
44	Recels	-	- 17,5	+ 16,0	- 21,7	+ 82,9	+ 7,0
74	Port ou détention armes prohibées	-	+ 4,0	+ 13,7	+ 68,5	+ 53,4	- 8,6
59	Délits de débits de boissons et inf. à la réglementation sur l'alcool et le tabac	-	ns	ns	ns	ns	ns
76	Délits des courses et des jeux	-	ns	ns	ns	ns	ns
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	-	ns	ns	ns	ns	ns
79	Atteintes à l'environnement	-	ns	+ 90,0	- 5,3	+ 8,3	- 5,1
80	Chasse et pêche	-	ns	ns	ns	ns	ns
45	Proxénétisme	-	ns	ns	ns	ns	ns

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un Etat tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.38.PN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	89	92	80	105	100	62
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	179	220	194	183	192	177
14	Violations de domicile	34	35	29	34	17	18
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	222	215	163	170	133	129
54	Non versement de pension alimentaire	93	94	86	61	56	73
72	Outrages à dépositaires autorité	299	353	326	340	347	318
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	0	2	4	3	0	2
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	0	0	0	0	0
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	0	0	0	0	1	2
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	9	9	5	4	3	3
107	Autres délits	596	585	466	525	478	477

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.38.PN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la police nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la police nationale	Police nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012	2013
50	Atteintes sexuelles	-	+ 3,4	- 13,0	+ 31,3	- 4,8	- 38,0
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	+ 22,9	- 11,8	- 5,7	+ 4,9	- 7,8
14	Violations de domicile	-	+ 2,9	- 17,1	+ 17,2	ns	ns
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 3,2	- 24,2	+ 4,3	- 21,8	- 3,0
54	Non versement de pension alimentaire	-	+ 1,1	- 8,5	- 29,1	- 8,2	+ 30,4
72	Outrages à dépositaires autorité	-	+ 18,1	- 7,6	+ 4,3	+ 2,1	- 8,4
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	ns	ns	ns	ns
107	Autres délits	-	- 1,8	- 20,3	+ 12,7	- 9,0	- 0,2

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.38.GN.a. Les faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	146	115	133	136	99	104
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	686	657	637	599	230	311
14	Violations de domicile	89	76	64	64	98	77
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	378	363	355	448	412	431
54	Non versement de pension alimentaire	217	188	166	208	245	274
72	Outrages à dépositaires autorité	234	219	199	205	212	220
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	5	4	4	4	6	5
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	1	2	5	3	1	6
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	6	11	4	9	8	11
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	30	17	26	27	24	41
107	Autres délits	719	438	398	462	912	999

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.



Crimes et délits constatés
par la **Police et la Gendarmerie nationales**
dans le département **ISÈRE**
entre 2008 et 2013

Tableau AU.38.GN.b. Les variations du nombre de faits constatés d'infractions hors indicateurs enregistrés par la gendarmerie nationale dans le département ISÈRE entre 2008 et 2013.

Index	Faits constatés par la gendarmerie nationale	Gendarmerie nationale					
		2008	2009	2010	2011	2012*	2013*
50	Atteintes sexuelles	-	- 21,2	+ 15,7	+ 2,3	- 27,2	+ 5,1
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	-	- 4,2	- 3,0	- 6,0	- 61,6	+ 35,2
14	Violations de domicile	-	- 14,6	- 15,8	- 0,0	+ 53,1	- 21,4
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	-	- 4,0	- 2,2	+ 26,2	- 8,0	+ 4,6
54	Non versement de pension alimentaire	-	- 13,4	- 11,7	+ 25,3	+ 17,8	+ 11,8
72	Outrages à dépositaires autorité	-	- 6,4	- 9,1	+ 3,0	+ 3,4	+ 3,8
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	-	ns	ns	ns	ns	ns
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	-	ns	ns	ns	ns	ns
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	-	ns	ns	ns	ns	ns
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	-	ns	+ 52,9	+ 3,8	- 11,1	+ 70,8
107	Autres délits	-	- 39,1	- 9,1	+ 16,1	+ 97,4	+ 9,5

Source : Etat 4001 annuel, DCPJ - Traitement ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.